

Correction – Développement construit

La ZEE, un immense territoire maritime

Brevet – Histoire-géographie · 3^e · Sujet d'entraînement

Sujet. Rédigez un développement construit d'une trentaine de lignes montrant que la France possède un immense territoire maritime et expliquant les atouts et les défis qu'il représente.

1. Comprendre le sujet

« Montrant » puis « expliquant » : tu prouves d'abord, avec des chiffres et des lieux, que l'espace maritime français est immense, puis tu expliques ce qu'il apporte et ce qu'il exige. Mot-clé : la ZEE (zone économique exclusive), bande de 200 milles marins (environ 370 km) au large des côtes où un État est seul à pouvoir exploiter les ressources. Tu dois absolument relier l'étendue de la ZEE aux outre-mer. Attendu : définition et chiffres, atouts (ressources, énergies, présence dans tous les océans), défis (surveillance, protection de l'environnement, contestations). Hors-sujet : un long développement sur les ports et le commerce maritime de l'Hexagone, ou une confusion entre ZEE et eaux territoriales (12 milles).

2. Les repères à mobiliser

- 1982 : convention de Montego Bay sur le droit de la mer
- ZEE : 200 milles marins (environ 370 km) au large des côtes
- ZEE française : environ 10 millions de km², 2^e rang mondial derrière les États-Unis
- Polynésie française : près de la moitié de la ZEE française
- Kerguelen : pêche à la légine
- Tromelin : îlot de l'océan Indien revendiqué par Maurice
- 2022 : mise en service du parc éolien en mer de Saint-Nazaire

3. Le plan

1. Un domaine maritime immense grâce aux outre-mer

- Définition de la ZEE (convention de Montego Bay, 1982)
- Environ 10 millions de km², près de vingt fois l'Hexagone, 2^e rang mondial
- Le rôle décisif des outre-mer : la Polynésie française en fournit près de la moitié

2. Des atouts économiques et géopolitiques

- Des ressources halieutiques : exemple de la pêche autour des Kerguelen
- Des ressources possibles des fonds marins et des énergies marines (parc éolien de Saint-Nazaire)
- Une présence dans tous les océans, facteur de puissance

3. Des défis à relever

- Surveiller : lutte contre la pêche illégale au large de la Guyane
- Protéger : récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie, aires marines protégées
- Défendre : des espaces contestés comme Tromelin

4. Le développement construit rédigé

On imagine souvent la France comme un pays terrestre, mais elle possède aussi un immense territoire maritime. Depuis la convention de Montego Bay, signée en **1982**, chaque État côtier dispose d'une **zone économique exclusive (ZEE)** de 200 milles marins au large de ses côtes, dont il est seul à pouvoir exploiter les ressources. Nous verrons d'abord l'étendue de ce domaine maritime, puis ses atouts, enfin les défis qu'il pose.

Tout d'abord, la ZEE française couvre environ 10 millions de km², soit près de vingt fois la superficie de l'Hexagone. C'est la deuxième du monde, juste derrière celle des États-Unis. Cette étendue s'explique surtout par les **outre-mer** : la plus grande partie de la ZEE entoure les îles ultramarines, et la Polynésie française en fournit à elle seule près de la moitié.

Ensuite, cet espace offre de nombreux atouts. Il fournit des ressources pour la pêche, par exemple la légine pêchée autour des îles Kerguelen. Ses fonds pourraient renfermer des métaux et des hydrocarbures, et ses côtes permettent de développer les énergies marines, comme le parc éolien en mer de Saint-Nazaire, mis en service en 2022. Surtout, la France est présente dans tous les océans, ce qui renforce sa puissance et son influence dans le monde.

Enfin, ce territoire maritime pose des défis. Il est très difficile à surveiller : la Marine nationale doit par exemple lutter contre la pêche illégale au large de la Guyane. Il faut aussi protéger des milieux fragiles, comme les récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie, grâce à des aires marines protégées. Certains espaces sont même contestés : l'îlot de Tromelin, dans l'océan Indien, est revendiqué par l'île Maurice.

En conclusion, grâce à ses outre-mer, la France dispose d'un espace maritime immense, source de richesses et de puissance. Mais sa surveillance et sa protection exigent des moyens importants, et ses ressources doivent être exploitées de manière durable.

Le piège de ce sujet. L'erreur classique est de confondre la ZEE (200 milles, droits d'exploitation des ressources) avec les eaux territoriales (12 milles, souveraineté complète). Beaucoup de copies oublient aussi d'expliquer que l'étendue de la ZEE vient des outre-mer.